



L'action Cogra éligible PEA-PME

Mende, le 07 avril 2014 – Cogra, pionnier de l'énergie bois en France respecte tous les critères d'éligibilité au PEA-PME précisés par le décret d'application en date du 4 mars dernier (décret n°2014-283).

Les actions de Cogra (FR0011071570 – ALCOG) peuvent en conséquence être intégrées au sein des comptes PEA-PME, qui pour rappel bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le plan d'épargne en actions (PEA) traditionnel. Ce nouveau compte d'épargne devra intégrer 75 % de titres de PME et ETI, sans dépasser 75 000 euros de versements.

Critères d'éligibilité au PEA-PME	Chiffres consolidés Cogra au 30/06/2013
Chiffre d'affaires inférieur à 1500 M€	16,97 M€
Total bilan inférieur à 2 000 M€	15,30 M€
Effectif inférieur à 5 000 personnes	42 personnes
Autonomie selon le règlement de la CE	Oui

Prochaine publication

- Chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre (clos au 31 mars 2014) : le 14 avril 2014

A propos de Cogra, pionnier de l'énergie bois

ALCOG - FR0011071570

Producteur de granulés de bois depuis 30 ans, Cogra s'est imposé en France comme un acteur de référence du secteur grâce à une approche qualitative et durable de son métier.

Avec deux usines d'une capacité totale de production de 65 000 tonnes, Cogra a produit 65 000 tonnes en 2012 de granulés de première qualité qui ont été commercialisées en direct en France et à l'étranger ou via son réseau de 600 revendeurs. L'activité de production de granulés bois, couplée à une activité de conseil et distribution de poêles et chaudières forme un ensemble cohérent et différenciant qui permet d'apporter une réponse globale aux consommateurs soucieux de leurs économies d'énergie et de la protection de l'environnement.

Contacts

COGRA

Zone de Gardès
48000 MENDE
T : 04 66 65 34 63

LISTING SPONSOR

EUROLAND CORPORATE
Julia Bridger
T : 01 44 70 20 84

COMMUNICATION FINANCIÈRE

CALYPTUS
Marie Calleux
T : 01 53 65 68 68

Retrouver toute l'information sur www.cogra.fr